

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2014

POUVOIRS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL - (N° 1942)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 81**

présenté par
M. Robiliard

ARTICLE 5

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« chargés du »

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.